



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

23

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix
délibératives : 3

Total votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230921-DBC20230921_01-DE
Reçu le 22/09/2023
Publié le 22/09/2023

N° DBC 20230921-01

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 Septembre 2023 à 16H30

Date de la convocation : 14 Septembre 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2023 à 16 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Daniel BALISONI, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Philippe CAYRE, Christophe DOS SANTOS (représente Didier ROMEUF), Mohammed OULABBI.

Membres du Bureau absents excusés :

Michel GONIN, Ludovic COMBE, Éric CABROLIER, Georges LOPEZ, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CANDIDATURE A L'AMI DESTINATION FRANCE

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

Considérant les conditions de l'Appel à Manifestions d'Intérêt Destination France lancé par l'Etat.

Considérant la nécessité de renforcer l'ingénierie touristique du territoire et le potentiel de développement de ce secteur du territoire.

Le rapporteur explique que l'AMI « Destination France° » lancé par l'Etat vise à mettre en valeur le potentiel touristique d'un territoire dans une démarche de tourisme durable.

AR Prefecture

063-200070712-20230921-DBC20230921_01-DE
Reçu le 22/09/2023
Publié le 22/09/2023

La Communauté de communes, coordonnatrice du projet « Destination Grand Air, le plus grand espace VTT de France » s'est portée candidate en développant un projet de structuration de la filière des activités de pleine nature inscrit dans le projet de territoire de TDM en cours d'élaboration. Le projet s'articule autour de problématiques suivantes :

- Accompagner le développement de l'offre autour des activités de pleine nature (vélo, randonnée, trail...) pour permettre sa diversification et permettre le renforcement d'éléments structurants du territoire (valorisation durable des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales).
- Accompagner les prestataires touristiques : prestataires d'activités, prestataires d'hébergements afin de les organiser en réseau, afin de favoriser l'émergence de services et d'itinérances.
- Aménager les espaces naturels dans le respect des sites et de la biodiversité.
- Développer une image attractive, portée par la Maison du tourisme du Livradois-Forez.

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le dossier déposé pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Pôle de Pleine Nature »;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 21	Membres du Bureau présents : 23	Représentés : 1
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21	Pour : 21 Contre : 0	
Abstentions : 0	Membres présents sans voix délibératives :	Non participation : 0

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

